

La Cour suprême du Canada se prononce dans l'affaire Burke

1 décembre 2010

Le 7 octobre 2010, la Cour suprême du Canada rendait sa décision dans l'affaire *Burke c. Cie de la Baie d'Hudson* en rejetant le pourvoi intenté par certains anciens employés et en confirmant le jugement rendu par la Cour d'appel de l'Ontario.